

ÉDITORIAL

Des élections professionnelles décisives pour l'avenir de l'École Républicaine

En trente ans de calamiteuses réformes et de perte du pouvoir d'achat, **jamais les professeurs et l'institution qu'ils servent n'auront fait l'objet d'un tel acharnement, concentré sur quelques mois, visant à détruire tout ce qui demeurait encore vivace de l'école républicaine et de ses valeurs.** Réforme du lycée, réforme de la voie professionnelle et du bac pro, reconversion imposée sans réelle formation aux professeurs de STI et de physique appliquée, contrôle en cours de formation, évaluation par compétences, socle commun, démagogie et laxisme institutionnalisés, abaissement des exigences, suppressions massives de postes entraînant l'augmentation des compléments de service et la précarisation des personnels, masterisation, stagiaires à temps plein face aux élèves, programme ECLAIR ...

Ce n'est rien en comparaison des ultimes coups de boutoirs annoncés pour les mois à venir qui feront, si les professeurs n'expriment pas fortement leur totale opposition notamment par leur vote aux élections professionnelles, s'effondrer irrémédiablement l'école républicaine et tout espoir de future refondation salvatrice. Au programme :

- « nouvelles conditions d'appréciation de la valeur professionnelle » basées sur un « entretien professionnel » annuel conduit par le chef d'établissement dont le pouvoir sera renforcé au-delà même des espérances de certains ;
- réforme du collège avec probable trivalence ou reconversion imposée aux professeurs notamment de SVT, sciences physiques et technologie, déjà « expérimentée » notamment dans le cadre du programme ECLAIR ;
- suppression du caractère national du baccalauréat et des épreuves terminales remplacées par le contrôle continu ;
- casernement des professeurs inscrit au programme de partis politiques de tous bords avec augmentation du temps de présence hebdomadaire des enseignants dans leur établissement, sans contrepartie financière ; congés scolaires réduits ;
- redéfinition des missions des enseignants, officialisant des tâches autres que d'enseignement ;
- remise en cause des concours nationaux de recrutement ;
- tentatives de suppression de l'Agrégation et attaques contre les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles ;
- tentatives de sous-traitance de l'EPS et du sport scolaire à des associations et intervenants extérieurs ;
- généralisation du programme ECLAIR et de la déréglementation qui en découle lorsque les chefs d'établissements ont le pouvoir de recruter et d'attribuer une lettre de mission aux professeurs.

Du mépris pour les professeurs. Du mépris pour le savoir. Du mépris pour les élèves dont les plus défavorisés sont les premières victimes. Du mépris pour l'école républicaine !

Nous sommes de plus en plus nombreux à subir les conséquences de ces réformes lorsque les emplois du temps volontairement étalés sur 4 ou 5 jours et comportant de nombreux trous deviennent la norme, comme pour mieux nous préparer aux 35 heures dans l'établissement ; lorsque notre service est partagé sur plusieurs établissements parfois éloignés ; lorsque nos prérogatives, notre autorité, nous sont retirées, nos notations contestées et notre liberté pédagogique bafouée.

Les cas de harcèlement moral exercés sur les professeurs, même s'ils restent relativement marginaux, sont en nette augmentation quand dans certains établissements certains se comportent en « petits chefs » imbus des nouveaux pouvoirs qu'ils détiennent et anticipent sur ce qu'ils pourraient faire demain en toute impunité. Les collègues fragilisés(e)s, isolés(e)s, souffrant(e)s, élevant seul(e) leur(s) enfant(s) ou les responsables syndicaux sont les premières victimes.

L'heure n'est pourtant pas à la résignation, mais bien à la résistance. Si vous refusez, comme nous, de devenir de simples exécutants serviles ; si vous voulez rester des professeurs dont la mission est d'instruire ; si vous voulez rester maître dans vos classes en conservant votre liberté pédagogique ; si vous défendez un enseignement de qualité dispensé à l'ensemble des élèves, partout sur le territoire, par des spécialistes de leur discipline ; ne laissez plus les rênes aux syndicats qui ont initié, soutenu ou accompagné les réformes délétères qui ont contribué à la dégradation de vos conditions de travail, la dénaturation de vos missions et la destruction de vos garanties statutaires ; ne donnez pas la possibilité aux syndicats réformistes et pédagogistes de soutenir les réformes ultra libérales à venir.

Les élections professionnelles qui se dérouleront du 13 au 20 Octobre s'inscrivent dans le cadre de la loi liberticide, découlant de la signature des accords de Bercy par la quasi totalité des centrales politisées, qui instaure un scrutin inédit au Comité Technique Ministériel qui subordonnera la représentativité syndicale à l'obtention de l'un des quinze sièges disponibles et dont le seul objectif est de **tenter de faire disparaître du paysage syndical les organisations indépendantes, telles que le S.I.A.E.S. - SIES**, qui défendent réellement les professeurs, leurs missions, leurs statuts et un enseignement de qualité dispensé au sein de l'École de la République.

En ce moment décisif pour la défense de notre profession et de l'école républicaine, chaque voix compte pour les listes S.I.A.E.S. aux CAPA, les listes SIES aux CAPN et pour les listes de « l'Union pour l'École Républicaine » aux Comités Techniques Ministériel et Académique ! Chaque scrutin est capital et aucun ne doit être négligé !

Nos élu(e)s et responsables ont fait la preuve de leur efficacité, de leur capacité à vous informer et vous défendre. Le S.I.A.E.S. et le SIES sont restés fidèles à leurs valeurs et ont conservé leur indépendance, tout en intégrant la FAEN et « l'Union pour l'École Républicaine » pour encore mieux vous représenter.

A vous, par votre suffrage, de leur donner la possibilité de continuer à le faire demain.

Après les élections, il sera trop tard pour nourrir des regrets.

Jean Baptiste VERNEUIL

Cher(e)s collègues et ami(e)s,

de 1999 à 2008, en tant que secrétaire général, j'ai conduit le **S.I.A.E.S.** aux élections professionnelles.

A chacune de ces élections le **S.I.A.E.S.** a affirmé sa progression en voix et en élus chez les Agrégés et les Certifiés.

Fort de sa réussite le **S.I.A.E.S.** a présenté des listes complètes et toujours équilibrées, d'emblée chez les Agrégés et les Certifiés (1999 - 2002 - 2005 - 2008), puis chez les Professeurs et CE d'EPS (2002 - 2005 - 2008, où il ne lui a manqué que quelques voix pour obtenir un siège), et cette année chez les PLP, témoignant ainsi de son **audience** et de son **implantation croissante dans l'académie et dans tous les corps.**

Si de 1999 à 2008 j'avais eu la lourde responsabilité de constituer les listes présentées, ma retraite syndicale a conféré cette charge à mon successeur, Jean Baptiste VERNEUIL, et à son équipe.

Je veux ici tous les féliciter pour avoir mené à bien cette tâche, dans un contexte nouveau, tant académique que national, par l'intégration du **S.I.A.E.S.** à la FAEN, tout en lui conservant, ainsi qu'au **SIES**, son existence propre.

Certainement pas indifférent à l'avenir du **S.I.A.E.S.**, j'appelle toutes celles et ceux qui m'ont connu, pour lesquels j'ai œuvré et qui m'ont fait confiance lors de mes années d'activité syndicale, à **VOTER** pour les listes du **S.I.A.E.S.** aux CAPA, **SIES** - SNCL et SAGES - **SIES** - SNCL aux CAPN, et pour les listes « Union pour l'Ecole Républicaine » aux Comités Techniques Académiques et au Comité Technique Ministériel.

L'avenir du **S.I.A.E.S.** dépend de vous et du soutien que vous apporterez par votre suffrage à la nouvelle équipe, rajeunie, qui conduit désormais le syndicat et aura le devoir de vous représenter, de vous défendre et de défendre un enseignement de qualité.

Merci d'avance pour votre vote.

Jacques MILLE - Secrétaire général honoraire

Cotisations et élections ... Soutenez VOTRE syndicat

En vue des élections professionnelles du 13 au 20 Octobre 2011 le **S.I.A.E.S.** et le **SIES** vont accentuer une campagne de propagande intensive dont le coût incombera aux seules finances du syndicat puisque, à la différence de la plupart des autres syndicats, le **S.I.A.E.S.** et le **SIES** ne reçoivent aucune subvention et ne bénéficient volontairement d'aucune ressource publicitaire, gage de leur indépendance.

Aussi faisons-nous ici appel à une rentrée des cotisations la plus rapide possible pour nous permettre d'assurer au mieux cette campagne électorale qui a déjà débuté.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre aide.

Rappels : - les cotisations courent sur 365 jours à compter de la date d'encaissement.
- 66 % du montant est déductible des impôts

Dans ces conditions nous souhaiterions :

- que toutes celles et ceux dont l'échéance de cotisation est comprise entre la rentrée et le 31 décembre 2011 renouvellent leur cotisation dès le mois de septembre ;
- que celles et ceux qui ne sont plus à jour de cotisation renouvellent leur adhésion au plus tôt.
- Tout don, en sus de la cotisation, même symbolique, sera également fortement apprécié.

Merci d'avance pour cet effort qui nous permettra de pouvoir financer au mieux et sans difficulté nos frais de campagne.



Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille



Syndicat Indépendant - national -
de l'Enseignement Second degré



sont affiliés à la
**Fédération Autonome
de l'Education Nationale**



**La Fédération Autonome de l'Education Nationale
fait partie de L'UNION POUR L'ECOLE RÉPUBLICAINE
pour le COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL
et le COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE**

LETTRE DE CONFIRMATION DE DÉMISSION D'UNE JEUNE COLLÈGUE PROFESSEUR AGRÉGÉE

adressée au Recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

Nous avons pris connaissance avec une grande tristesse de la copie du courrier de démission adressé à Monsieur le Recteur par une jeune et brillante professeur agrégée. Nous le publions ci-dessous avec son accord explicite tel un témoignage.

Cette démission n'est malheureusement pas un cas isolé et est symptomatique du malaise général qui affecte la profession, l'école républicaine et du mépris dans lequel sont tenus les professeurs, mais aussi les élèves, par nos dirigeants.

Nous souhaitons bonne continuation et beaucoup de réussite à cette collègue dans sa nouvelle carrière.

« (...) Comme convenu, je confirme par cette seconde lettre ma demande de démission concernant le poste d'enseignante de Sciences de la Vie et la Terre que j'occupais depuis la rentrée scolaire de l'année 2006 au sein de l'Education Nationale.

Je confirme par ailleurs mon souhait de voir cette décision prendre effet dès le 1^{er} septembre 2011, et tiens à préciser que je suis consciente du caractère irrévocable de cette démarche.

Je profite par ailleurs de ce dernier courrier pour vous faire part de mon désarroi et de mon inquiétude à l'égard de la situation actuelle et à venir de l'Education Nationale.

En effet, c'est sans regret que je quitte cette fonction, et si cette absence de regrets témoigne de mon épanouissement personnel actuel, elle est aussi le signe d'une amertume certaine laissée par un début de carrière difficile au sein de l'Education Nationale (dans laquelle je m'engageais pourtant initialement avec enthousiasme).

Certaines situations effarantes d'absurdité, mais malheureusement banales, témoignent trop souvent tant de l'incohérence dans laquelle le ministère de l'Education Nationale s'engage, que de sa méconnaissance des réalités actuelles.

Parmi ce lot de contradictions, ma première affectation en est un bel exemple. En effet, en tant que stagiaire, j'obtenais, en guise de baptême professionnel à la rentrée 2006, une affectation dans un collège « Zone Ambition Réussite » (qualification qui, au mieux, fait sourire, au pire, consterne quand on sait à quelle réalité cela correspond...).

Par ce type de décision, l'établissement, le rectorat ou/et le ministère avaient fait le choix délibéré, comme pour d'autres nombreux stagiaires, de me placer dans un contexte de travail des plus difficiles qui soient, tant socialement que pédagogiquement, alors qu'on me savait inexpérimentée.

Malgré tous les efforts qu'il m'avait fallu fournir pour accéder à ce poste (cinq années d'études et l'obtention d'un concours difficile), trois mois dans ce contexte avaient suffi à me donner l'envie de démissionner. Par chance, je ne suis pas allée au bout de la procédure pourtant entamée et les années suivantes m'ont permis de voir les facettes heureuses de mon métier, mais cette année là, l'enseignante que j'étais, comme les élèves que j'ai pu avoir, ont pâti de l'incohérence de ce choix.

Je peux certes imaginer la difficulté que ce doit être de « trouver des heures » d'enseignement pour l'ensemble des stagiaires alors même que les contextes « normaux » de travail (exempt de violence notamment...) se raréfient de jour en jour, mais si je me permets de qualifier ce choix d'« incohérence », c'est parce que l'affectation, cette même année 2006, de 1000 professeurs expérimentés en Zone Ambition Réussite annoncée par M. De Robien laissait pourtant entendre (pour peu que les auditeurs concernés ne soient pas sourds...) que l'expérience d'un professeur est primordiale dans la gestion des difficultés liées à l'enseignement en zone d'éducation prioritaire.

Hélas, non seulement cette incohérence n'a pas eu le caractère exceptionnel qu'on aurait pu lui prêter (dans ma seule promotion en SVT en 2006, nous étions au moins 3 sur 25 stagiaires dans ce cas) mais elle a perduré dans le temps puisque chaque année, de nombreux professeurs stagiaires se trouvent affectés dans des établissements RAR.

Ce que j'entends souligner par ce récit, c'est qu'il me paraît fondamental de rappeler, de répéter que toutes les décisions administratives (quel que soit le niveau de la pyramide hiérarchique qui prend ces décisions) finissent par se traduire un jour par une réalité « de terrain ».

Et lorsque des décisions sont incohérentes sur le papier, elles sont surtout douloureuses à vivre sur le terrain.

Par la suite, dès ma première année en tant que titulaire, j'ai eu à subir une suppression de poste. En dehors, de ce que la suppression de ce poste impliquait pour moi, je déplore surtout le contexte dans lequel s'est faite cette suppression.

Je déplore d'abord la façon dont cette nouvelle a été annoncée au personnel concerné. C'est en effet par une lettre déposée dans mon casier le 1^{er} avril 2009 (...curieux poisson...) que j'ai appris la suppression de mon poste.

Si cette nouvelle aurait gagné à être annoncée avec un peu de plus de ménagement, c'est surtout le délai avec lequel elle nous est parvenue qui est proprement consternant.

Alors que les suppressions de poste avaient pourtant été annoncées bien en amont par le gouvernement, le personnel concerné n'a été prévenu à titre individuel que le jour même de l'ouverture de la phase intra-académique de mutation, ne laissant ainsi aucune possibilité aux enseignants concernés de se préparer à cette phase de mutation imposée. On peut s'interroger sur la légitimité de l'enchaînement chronologique de ces événements, empêchant tout délai de réflexion (ou de contestation) des enseignants à l'égard de cette mesure.

C'est en tout cas dans la précipitation, pour ne pas dire la panique, que beaucoup de TZR dans mon cas ont eu à prendre des décisions importantes relatives à leur vie professionnelle et personnelle.

Par ailleurs, je tiens à souligner la grande perplexité dans laquelle beaucoup de TZR ont été plongés, comme moi, par l'absurdité de ces suppressions. Il m'aurait été aisé d'en comprendre les raisons, si toutefois le rectorat n'avait pas été, durant cette même période, en pénurie de remplaçants.

C'est ainsi avec une certaine surprise que j'ai pu découvrir cette même année, dans l'enceinte même du rectorat, des affiches munies de l'annonce suivante : « Le rectorat recrute des vacataires remplaçants dans les disciplines suivantes : Lettres modernes, S.V.T ... ».

Aussi j'espère que vous comprendrez la résignation ou la colère éprouvée de se voir considérée, tant dans la forme que dans le fond, comme un chiffre ou un dossier avant de l'être comme une personne.

A cela se sont ajoutées ces dernières années des contraintes croissantes pour moi, comme pour beaucoup d'enseignants dont le travail est morcelé au gré des remaniements budgétaires (à titre d'exemple, cette année scolaire 2010-2011, je n'aurai fait aucun de mes remplacements, en tant que TZR, dans la zone à laquelle je suis pourtant affectée) mais par chance, en ce qui me concerne, ces aléas n'auront que contribué à rendre ma reconversion professionnelle plus facile.

Aussi, je tiens à souhaiter, par cette lettre, bon courage à ceux qui restent dans l'Education Nationale, de gré ou malgré. Je souhaite en effet beaucoup de courage à l'ensemble de son personnel - équipes pédagogiques et personnels administratifs - qui, coïncé entre une gestion « à l'économie » et des difficultés croissantes sur le terrain, se voit bien souvent contraint de faire un métier très différent de celui pour lequel il a été engagé. (...) »

Nicole FERRONI. Professeur Agrégée de Sciences de la Vie et de la Terre

Les Commissions Paritaires : à quoi ça sert ?

Du 13 au 20 Octobre 2011 vous allez élire par internet des commissaires paritaires qui siègeront durant 3 ans dans des Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA) et Nationales (CAPN).

A quoi servent ces commissions ? Et ces commissaires paritaires ? Et qu'y feront-ils ?

Composées pour moitié par des représentants de l'Administration (personnels de l'administration, inspecteurs, chefs d'établissement) et pour moitié par les professeurs que vous allez élire, **ces commissions jouent un rôle essentiel dans le déroulement de votre vie professionnelle.**

Elles illustrent le « **paritarisme** » qui permet aux représentants des personnels, par le biais des syndicats dont ils font partie, de travailler avec l'administration dans le respect des textes fixés par la loi et les règlements.

Elles permettent la **transparence par un contrôle effectif et vigilant de tous les actes administratifs concernant les personnels**, avec avis consultatif.

Elles constituent un **élément fort du « dialogue social » auquel nous tenons tous, et qui se trouve gravement menacé.**

Elles sont **compétentes et consultées dans tous les domaines de votre carrière :**

- avancement d'échelon
- promotion à la hors classe
- révision de note administrative
- vérification des barèmes pour les mutations
- mutations inter et intra académiques
- congés de formation professionnelle
- changement de corps
- postes adaptés
- affectation des stagiaires
- titularisation des stagiaires
- conseil de discipline ...

Des Groupes de Travail (GT), comprenant des élus en CAP, sont également constitués pour traiter de différents problèmes en cours d'année.

Votre intérêt est donc d'élire des représentants du personnel compétents, dévoués, disponibles et prêts à défendre vos droits, que vous soyez syndiqué(e) ou non.

Tel est le cas des candidats du *S.I.A.E.S.*, du *SIES* et du *SAGES* qui sont prêts, avec le concours actif des responsables de ces syndicats, à jouer leur rôle d'intermédiaire et « d'avocats » des professeurs, dans une conjoncture de plus en plus floue, face à une Administration trop souvent imbue de son pouvoir et sûre d'elle... mais à qui il arrive cependant de se tromper et qu'il faut donc contrôler !

Les commissaires paritaires que vous élirez et les responsables du *S.I.A.E.S.*, du *SIES* et du *SAGES* s'engagent en ce sens, comme ils l'ont déjà fait jusqu'ici en assurant :

- L'INFORMATION ET LA DÉFENSE COLLECTIVE au moyen
 - de la publication dans le « *Courrier du S.I.A.E.S.* » et sur notre site internet des nouvelles règles et procédures avant les CAPA, et de comptes-rendus détaillés des CAPA et GT ;
 - de l'envoi des résultats aux professeurs concernés après chaque commission.
- LA DÉFENSE INDIVIDUELLE CHAQUE FOIS QUE CELA EST NÉCESSAIRE.

Forts de leur expérience, ils seront à l'écoute de chacun, disponibles et joignables à tout moment, vous donnant leurs coordonnées personnelles (voir notre organigramme), signe qui ne trompe pas du souci de proximité qui est le nôtre et que nous mettons réellement en œuvre.

Ni fonctionnaires syndicaux (nos horaires ne sont pas des horaires de bureau !), ni apparatchiks, mais professeurs de terrain, les candidats du *S.I.A.E.S.*, du *SIES* et du *SAGES* sont **des professeurs comme vous, parmi vous, au contact de la réalité quotidienne de notre métier.**

Ils méritent votre confiance et vous en remercient par avance.

Les compétences des Comités Techniques.

Du 13 au 20 Octobre 2011 vous allez également élire par internet des représentants qui siègeront durant 3 ans au Comité Technique Ministériel (CTM) et Académique (CTA) qui auront à se prononcer sur :

















- L'organisation et le fonctionnement des établissements et des services.
- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.
- Les textes relatifs aux règles statutaires et à l'échelonnement indiciaire.
- Les évolutions technologiques, les méthodes de travail et leurs incidences sur les personnels.
- Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et les critères de répartition.
- Les orientations en matière de politique des ressources humaines.
- La formation, le développement des compétences et des qualifications professionnelles.
- L'égalité professionnelle (parité, lutte contre les discriminations).
- L'insertion professionnelle.
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. Les Comités Techniques bénéficieront du concours des CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

Comité Technique Ministériel (CTM) : 15 titulaires, 15 suppléants

Comité Technique Académique (CTA) : 10 titulaires, 10 suppléants






Ne négligez aucun des scrutins. Avoir le maximum d'élus en CAPA et CAPN, obtenir un siège au CTM et au CTA et recueillir le plus grand nombre de voix au niveau académique, comme au niveau national, attestera de la représentativité du *S.I.A.E.S.* - *SIES*.

TITULAIRES : vous votez pour 4 SCRUTINS

<p>du 13 au 20 Octobre 2011</p> <p>élections professionnelles 2011 cliquez, votez</p>	<p>CAPA Commission Administrative Paritaire Académique</p>	<p>CAPN Commission Administrative Paritaire Nationale</p>	<p>CTA Comité Technique Académique</p>	<p>CTM Comité Technique Ministériel</p>
<p>Professeurs AGRÉGÉS</p>	 <p>Liste <i>S.I.A.E.S.</i> soutenue par le SAGES</p>	 <p>Liste d'union SAGES - <i>SIES</i> - SNCL</p>		
<p>Professeurs CERTIFIÉS et AE</p>	 <p>Liste <i>S.I.A.E.S.</i></p>	 <p>Liste d'union SNCL - <i>SIES</i></p>		
<p>Professeurs d'EPS et CE d'EPS</p>	 <p>Liste <i>S.I.A.E.S.</i></p>	 <p>Liste d'union <i>SIES</i> - SNCL</p>		
<p>PLP Professeurs de Lycée Professionnel</p>	 <p>Liste <i>S.I.A.E.S.</i></p>	 <p>Liste d'union SPIEN - SNCL soutenue par le <i>S.I.A.E.S.</i></p>		

STAGIAIRES : vous votez pour 2 SCRUTINS

NON TITULAIRES : vous votez pour 3 SCRUTINS

<p>du 13 au 20 Octobre 2011</p> <p>élections professionnelles 2011 cliquez, votez</p>	<p>CCPA Commission Consultative Paritaire Académique</p>	<p>CTA Comité Technique Académique</p>	<p>CTM Comité Technique Ministériel</p>
<p>Professeurs STAGIAIRES non ex-titulaires de l'éducation nationale</p>	<p>pas de vote</p>		
<p>NON TITULAIRES : - enseignement, éducation - surveillance, accompagnement - administratif, technique, santé</p>			



**COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL
COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE
DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011, PAR INTERNET**

**VOTER POUR UNE CONCEPTION DIFFÉRENTE
DE L'ÉCOLE ET DU SYNDICALISME C'EST VOTER
UNION POUR L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE !**

Une Union soudée autour de grands principes :

- La défense du service public et sa laïcité pour permettre la promotion de tous.
- L'indépendance face aux partis politiques et aux groupes de pression.
- Le refus de l'opposition systématique ainsi que de la cogestion.

Une Union qui construit des projets professionnels communs autour :

- De la qualité de l'enseignement.
- D'une véritable politique sociale et de santé en faveur des personnels.
- D'un retour à plus d'humanité dans les rapports à l'intérieur de l'Éducation Nationale, de ses services et de ses établissements.

Une Union qui se distingue par des choix pédagogiques originaux :

- Promouvoir une diversification des voies de formation au sein du collège.
- Développer les spécificités de l'école, du collège et du lycée face aux dangers de « l'École du socle » et de son « corps unique ».
- Abroger les dispositions calamiteuses des réformes (bac pro en 3 ans, saccage de la voie technologique, appauvrissement des voies générales) qui confortent les inégalités sociales.

**Les candidat(e)s S.I.A.E.S. présent(e)s sur la liste
UNION POUR L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE
au Comité Technique Académique (20 candidats)**



1 - VERNEUIL Jean Baptiste
7 - BARRAL Jean Luc
9 - LABIT Marie Françoise
13 - VITALIS Virginie
18 - CORNEILLE Christophe
19 - PELLOQUIN Vanessa
20 - CANONGE Fabienne

Professeur Certifié - Collège Versailles MARSEILLE 13
Professeur d'EPS - Lycée Denis Diderot MARSEILLE 13
Professeur Agrégée - Lycée Thiers MARSEILLE 13
Professeur de Lycée Professionnel - LP Alpes et Durance EMBRUN 05
Professeur d'EPS - Collège Fernand Léger BERRE L'ETANG 13
Conseillère Principal d'Éducation - Collège E. Manet MARSEILLE 13
Professeur Certifiée - Collège André Malraux FOS SUR MER 13

Candidats issus des autres syndicats de notre fédération, la FAEN : SNCL-FAEN et SNAPAI-FAEN
15 - PARA AUBERT Monique PEGC - Collège Centre GAP 05
MAUDUIT Alain, CECCHINI Danielle, DAUMAS Céline : **Personnels administratifs (catégories C, B et A)**

Candidat SIAES / SIES sur la liste au Comité Technique Ministériel : VERNEUIL Jean-Baptiste

UNION POUR L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

**FIDÈLE AUX VALEURS RÉPUBLICAINES - ATTACHÉE À LA LAÏCITÉ DU SERVICE PUBLIC
3 FÉDÉRATIONS COMPRENANT 14 SYNDICATS, dont le S.I.A.E.S. - SIES et le SAGES
RASSEMBLÉS AUTOUR DE REVENDICATIONS COMMUNES.**

- défendre notre statut de fonctionnaire d'Etat
- lutter contre les fermetures de poste et refuser l'accroissement de la charge de travail
- exiger la juste et nécessaire revalorisation des traitements
- garantir l'avenir des contractuels
- redonner à l'École son rôle d'ascenseur social et permettre à chaque élève d'aller au maximum de ses possibilités
- permettre la transmission des savoirs et des savoir-faire
- assurer le respect des personnes, des biens, et l'apprentissage des règles de vie en société
- refuser le collège uniforme et l'école du socle commun
- faire reconnaître les métiers spécifiques du 1^{er} degré : directeurs d'école dotés d'un statut, maîtres spécialisés, conseillers pédagogiques
- renégocier la réforme des lycées et valoriser les voies professionnelle et technologique
- reconnaître le rôle incontournable des personnels non enseignants dans le bon fonctionnement du service public d'éducation

REVENDEICATIONS GÉNÉRALES : Agrégés, Certifiés, Professeurs d'EPS, PLP



**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs,
et non devenir des animateurs socio-culturels...**



Le S.I.A.E.S. - SIES dénonce et combat

- La dégradation continue de nos **CONDITIONS DE TRAVAIL**.
- La dénaturation de nos missions d'**INSTRUCTION** et d'éducation.
- Les attaques contre notre **LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE**.
- La **DÉVALORISATION MORALE ET SOCIALE** de notre profession.
- La perte considérable de notre **POUVOIR D'ACHAT**.
- Le laxisme, la **DÉMAGOGIE** et l'**ABAISSEMENT DES EXIGENCES**.
- La multiplication des actes d'**INCIVILITÉ** et de **VIOLENCE**.
- Le **POUVOIR ACCRU DONNÉ AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ET AUX PARENTS** agissant en « consommateurs d'école ».

Soutenez le S.I.A.E.S. - SIES pour

- * **Défendre l'ÉCOLE RÉPUBLICAINE** et ses valeurs.
- * **Défendre les professeurs, leurs statuts, leurs missions.**
- * **Redonner dignité et respect à la fonction enseignante.**

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ S.I.A.E.S. - SIES

**Faites le choix du SYNDICALISME INDÉPENDANT, PROCHE DE VOUS,
libre de toute attache politique, sans maître à penser ni dogmatisme.**

Deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus depuis 2008,
le **S.I.A.E.S.** a fait preuve, grâce à ses élus, de sa capacité à assurer sa mission :
« la défense des intérêts matériels et moraux des personnels ».

Avec le S.I.A.E.S. - SIES exigez :

Respect et considération.

- ➔ Le **respect** des professeurs, de leurs **missions**, de leurs **statuts**, de leur **qualification disciplinaire** et de leur **liberté pédagogique**. La reconnaissance de leurs **prérogatives** collégiales en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.
- ➔ Le rétablissement de l'**autorité** et d'une **ambiance de travail** propice à la **transmission des savoirs et savoir-faire** et à la **réussite** de chaque élève en fonction de ses capacités.
Nous réaffirmons, **contre les pseudo-pédagogues des « sciences de l'éducation »**, que le **savoir n'est pas inné mais s'acquiert** par l'effort, et que **seul un spécialiste de sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé**.
- ➔ La **revalorisation des diplômes**, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'**ascenseur social**.

De meilleures conditions de travail.

- ➔ Le **retrait** et la renégociation des **réformes imposées** à seule fin d'économies budgétaires.
- ➔ L'**arrêt des fermetures de postes**, l'**augmentation des recrutements par concours**.
- ➔ Une réduction du nombre d'élèves par classe ; davantage de **groupes à effectifs réduits**.
- ➔ L'**arrêt du casernement des professeurs** dans l'établissement, des **emplois du temps à trous**, de la « **réunionite** » et de la multiplication des **postes à complément de service**.
- ➔ Le respect de la fonction de **TZR** par une réelle prise en compte des **difficultés** d'exercice.
- ➔ La reconnaissance de la **pénibilité du métier** et l'**aménagement des fins de carrière**.

Des traitements revalorisés, une carrière accélérée.

- ➔ L'**augmentation significative de la valeur du point d'indice** indexé sur l'indice des prix, seule mesure permettant une **revalorisation généralisée**.
- ➔ L'**augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe et au corps des agrégés**, attribuées selon des critères objectifs et transparents ne laissant aucune place à l'arbitraire.
- ➔ **Tout enseignant** ayant accompli une **carrière complète** doit pouvoir accéder à l'**indice terminal de sa catégorie** pour un **départ en retraite à taux plein**.

ÉLECTION à la COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE - AIX MARSEILLE
des **Professeurs CERTIFIÉS et Adjoints d'Enseignement**

Scrutin du 13 au 20 Octobre 2011



Liste présentée par le **S.I.A.E.S.**

Professeurs CERTIFIÉS

revendications générales
voir page 7

Reconnaissance des diplômes acquis **Maintien des concours nationaux de recrutement**
Revalorisation indiciaire généralisée **Amélioration des débuts de carrière**
Droit à une véritable formation continue **Création d'une agrégation dans toutes les disciplines.**
Création d'une classe exceptionnelle ou d'un 12^{ème} échelon
Accès à la Hors Classe élargi selon des critères objectifs et transparents
Promotion dans le corps des Agrégés sur des critères objectifs et un barème clair
Redéfinition claire et réduction des services des PRCE

CERTIFIÉS, parce que votre carrière est pratiquement entièrement gérée dans l'Académie, le **S.I.A.E.S.**, syndicat « académique », peut répondre, comme il l'a fait jusqu'ici, à toutes vos attentes et traiter tous vos problèmes. C'est donc en toute confiance que vous pouvez voter pour la liste du **S.I.A.E.S.** et des élus qui sauront vous défendre en CAPA et également voter pour la liste du **SIES** à la CAPN qui en fera de même au plan national pour ce qui reste de la gestion des Certifiés à ce niveau.

Au plan ACADÉMIQUE (CAPA), votez pour la liste S.I.A.E.S.

Au plan NATIONAL (CAPN), votez pour la liste d'union SNCL - SIES (affiliés à la FAEN)

Liste **S.I.A.E.S.** à la CAPA Aix Marseille des professeurs **CERTIFIÉS** et Adjoints d'Enseignement

Hors Classe

- 1 - **DOUSSIN Eric** TECHNOLOGIE
Collège Les Garrigues ROGNES 13
- 2 - **TEULON Sylvie** LETTRES CLASSIQUES
Collège Dr Jean Marc Gaspard Itard ORAISON 04
- 3 - **ESMER Franck** PHILOSOPHIE
Lycée Marie Madeleine Fourcade GARDANNE 13
- 4 - **LECOQ - CHAULET Jocelyne** ÉDUCATION MUSICALE
Collège Grande Bastide MARSEILLE 13
- 5 - **VILANOVA Rose-Marie** ESPAGNOL
Lycée Victor Hugo CARPENTRAS 84
- 6 - **KMIECKOWIAK Thomas** MATHÉMATIQUES
Lycée Pierre Gilles de Gennes DIGNE LES BAINS 04

Classe Normale

- 1 - **VERNEUIL Jean Baptiste** SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
Collège Versailles MARSEILLE 13
- 2 - **CANONGE Fabienne** ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
Collège André Malraux FOS SUR MER 13
- 3 - **BULETE JESSYCA** MATHÉMATIQUES
Collège Louis Armand MARSEILLE 13
- 4 - **VOIRIN Virginie** SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
Collège Edgar Quinet MARSEILLE 13
- 5 - **LLERAS Thomas** SCIENCES PHYSIQUES
Lycée Marie Curie MARSEILLE 13
- 6 - **REMIDI Farid** TECHNOLOGIE
Collège Gassendi DIGNE LES BAINS 04
- 7 - **SAINT PIERRE Jacques** HISTOIRE GÉOGRAPHIE
Lycée Antonin Artaud MARSEILLE 13
- 8 - **COLIN DELTRIEU Hélène** PROVENCAL
ZR Nord Est 13 - Lycée M.M. Fourcade GARDANNE 13
- 9 - **LEAUTIER Isabelle** LETTRES MODERNES
Collège de Tallard TALLARD 05

Classe Normale

- 10 - **VION Sandrine** DOCUMENTATION
Collège Les Bartavelles MARSEILLE 13
- 11 - **MILLET Laurent** SCIENCES PHYSIQUES
Lycée Victor Hugo CARPENTRAS 84
- 12 - **MAILLOU Hervé** GENIE MÉCANIQUE PRODUCTIQUE
Lycée Pierre Mendès France VITROLLES 13
- 13 - **BERNARD André** TECHNOLOGIE
Collège Lou Garlaban AUBAGNE 13
- 14 - **DEL BUEY Jean Louis** HÔTELLERIE
Lycée Hôtelier MARSEILLE 13
- 15 - **MAURELLI Gabrielle** ITALIEN
Lycée Alexandra David Neel DIGNE LES BAINS 04
- 16 - **BERTAIOLA Corinne** SCIENCES PHYSIQUES
Collège de Rousset ROUSSET 13
- 17 - **JEANPIERRE Pascal** GÉNIE ÉLECTRIQUE
ZR Gap - Lycée Dominique Villars GAP 05
- 18 - **BENAMOR Djemaa** ARTS PLASTIQUES
Collège Les Garrigues ROGNES 13
- 19 - **TURC Jean Michel** PROVENCAL
ZR Sud Est 13 - Lycée Saint Charles MARSEILLE 13
- 20 - **HONNORAT Eric** ÉCONOMIE GESTION ADMINISTRATIVE
Lycée Maurice Genevoix MARGNANE 13
- 21 - **BILHERE - DIEUZEIDE Corinne** ESPAGNOL
Lycée René Char AVIGNON 84

Classe Normale

- 22 - **GIUSTO Frédérique** ANGLAIS
Collège Joseph d'Arbaud SALON DE PROVENCE 13
- 23 - **DORET Olivier** HISTOIRE GÉOGRAPHIE
Collège Vauban BRIANCON 05
- 24 - **BOUDIER Dominique** s.T.M.S.
Lycée Saint Exupéry MARSEILLE 13
- 25 - **FAUCONNET Vincent** MATHÉMATIQUES
Collège Yves Montand ALLAUCH 13
- 26 - **VELA Anne** LETTRES MODERNES
Collège des Prêcheurs AIX EN PROVENCE 13
- 27 - **BUSCA Laurent** SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
Collège Marie Mauron PERTUIS 84
- 28 - **DJARAYAN Claudette** ALLEMAND
Lycée Marie Madeleine Fourcade GARDANNE 13
- 29 - **FRADIN EXPOSITO Magali** MATHÉMATIQUES
Collège Lou Vignarès VEDENE 84
- 30 - **BONNEFON Jean Luc** TECHNOLOGIE
Collège Alphonse Daudet CARPENTRAS 84
- 31 - **BARRAL Anne** DOCUMENTATION
Collège de Gréasque GREASQUE 13
- 32 - **GRAU Jean Philippe** LETTRES MODERNES
Lycée Louis Pasquet ARLES 13

ÉLECTION à la COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE - AIX MARSEILLE
des **Professeurs AGRÉGÉS**

Scrutin du 13 au 20 Octobre 2011

Liste présentée par le **S.I.A.E.S.**

soutenue par le **SAGES (Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Supérieur)**



revendications
générales
voir page 7

Maintien et défense du concours national de l'Agrégation
Reconnaissance du haut niveau de qualification de ce diplôme
Enseignement en priorité en Lycée (1^{ère} et Terminale) et STS
Droit prioritaire pour les agrégés en collège à enseigner en Lycée, s'ils le désirent *
Service mixte (Secondaire / Supérieur) sur volontariat
Revalorisation indiciaire généralisée, pour rattraper le retard accumulé
Agrégés d'EPS : service de 15 heures hebdomadaires (12 h de cours + 3 h d'AS)
Redéfinition claire et réduction des services des PRAG

* Le **S.I.A.E.S.**, le **SIES** et le **SAGES** ont été les seuls syndicats à signer la pétition lancée par la Société des Agrégés demandant une affectation prioritaire des agrégés en Lycée, avec bonification significative. Cette demande repoussée par tous les autres syndicats a depuis été entendue et reprise par le Ministère. Dans le cadre du mouvement intra académique, les élus du **S.I.A.E.S.** se sont prononcés pour l'attribution d'une bonification aux agrégés sur les vœux de type lycée.

L'Agrégation et les Agrégés sont victimes d'attaques régulières, à tel point que l'existence même du concours, notamment externe, est désormais menacée. Quand certains syndicats se gardent bien de prendre position pour ne pas dévoiler aux non initiés leur programme, d'autres prônent le corps unique, la disparition de l'agrégation ou du concours externe. Nous livrons à votre appréciation un extrait du compte-rendu mis en ligne par le SGEN-CFDT sur son site internet suite à la CAPN 2011 d'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude « *Le Sgen-CFDT a réaffirmé sa conviction que l'agrégation devait, dans le cadre de la maîtrise, devenir, pour l'essentiel, un corps de promotion. L'accès au corps des agrégés pouvant se faire alors par concours interne ou par liste d'aptitude, dans des proportions comparables (...)* ».

Le **S.I.A.E.S.**, le **SIES** et le **SAGES** prennent clairement position et se posent en défenseurs de l'Agrégation.

Vous savez QUI défend vraiment les Agrégés et l'Agrégation.

AGREGES, le **S.I.A.E.S.**, syndicat académique est à même de vous représenter et vous défendre, comme il l'a fait jusqu'ici, pour toute la gestion de votre carrière dépendant du Rectorat. Le **SAGES** et le **SIES**, syndicats nationaux qui disposent d'un siège au CNESER suite aux élections de 2007 et 2011, pourront en faire de même, avec votre soutien, pour tout ce qui est encore du ressort d'une gestion nationale.

Ne dispersez pas vos voix
sur des syndicats qui ne défendent les agrégés que du bout des lèvres ...

Au plan ACADÉMIQUE (CAPA), votez pour la liste S.I.A.E.S. soutenue par le SAGES
Au plan NATIONAL (CAPN), votez pour la liste d'union SAGES - SIES - SNCL (affiliés à la FAEN)

Liste **S.I.A.E.S.** à la CAPA Aix Marseille des professeurs AGRÉGÉS

Hors Classe

- 1 - **LABIT Marie Françoise** LETTRES CLASSIQUES
Lycée Thiers MARSEILLE 13
- 2 - **LAURENT Marie Laure** MATHÉMATIQUES
Lycée Michelet MARSEILLE 13
- 3 - **LAISSUS Olivier** EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
Lycée Alphonse Benoit L'ISLE SUR LA SORGUE 84
- 4 - **PABA Cécile** SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
IUFM Aix Marseille MARSEILLE 13

Classe Normale

- 1 - **BEN SAHIN REMIDI Nathalie** ANGLAIS
Collège Maria Borrelly DIGNE LES BAINS 04
- 2 - **ROYNARD Denis** SCIENCES PHYSIQUES
Ecole Centrale de Marseille MARSEILLE 13
- 3 - **ROUX Didier** MATHÉMATIQUES
Collège André Malraux FOS SUR MER 13
- 4 - **LECOQ Sandrine** SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
Lycée Perier MARSEILLE 13
- 5 - **EGLOFF Marie-Pierre** SCIENCES PHYSIQUES
Lycée Ismael Dauphin CAVAILLON 84

- 6 - **LISART Camille** EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE
Lycée Thiers MARSEILLE 13
- 7 - **CHENU Catherine** ECONOMIE GESTION
Lycée Marie Madeleine Fourcade GARDANNE 13
- 8 - **BALME Sylvie** LETTRES MODERNES
Lycée de la Méditerranée LA CIOTAT 13
- 9 - **EMMANUEL Nathalie** ANGLAIS
Collège René Cassin SAINT ANDRE LES ALPES 04
- 10 - **MARTHOT Isabelle** LETTRES CLASSIQUES
Collège La Carraire MIRAMAS 13
- 11 - **EBRARD Pascal** ECONOMIE GESTION MK
ZR Sud Est 13 - Lycée Marie Curie MARSEILLE 13
- 12 - **PARODI Patrick** HISTOIRE GEOGRAPHIE
Lycée Frédéric Joliot-Curie AUBAGNE 13
- 13 - **DUBOIS Patrick** GÉNIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE
ZR Centre Aca - Lycée M.M. Fourcade GARDANNE 13
- 14 - **RENAUD Julie** MATHÉMATIQUES
Lycée Privé Notre Dame de Sion MARSEILLE 13
- 15 - **BESTER Gisèle** ALLEMAND
Lycée Thiers MARSEILLE 13
- 16 - **LEPRINCE Arnaud** MATHÉMATIQUES
ZR Sud Est 13 - Lycée Michelet MARSEILLE 13

ÉLECTION à la COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE - AIX MARSEILLE
des Professeurs d'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE,
et des Chargés d'Enseignement d'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Scrutin du 13 au 20 Octobre 2011



Liste présentée par le **S.I.A.E.S.**

revendications générales
voir page 7

- Reconnaissance des diplômes acquis. Maintien des concours nationaux de recrutement
- 18 heures hebdomadaires. Alignement de nos obligations réglementaires de service sur celles des Certifiés et des PLP.
- Maintien de l'AS dans l'établissement avec la liberté de choix d'animer l'AS (15 h de cours + 3 h d'AS) ou pas (18 h de cours et transfert du forfait d'AS à un volontaire).
- Des installations et équipements sportifs de qualité, accessibles et praticables partout pour l'épanouissement du sport à l'école.
- Pour une EPS qui redonne du sens aux activités physiques, contre la paperasserie
- La reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier et l'aménagement des fins de carrière.
- Une véritable médecine du travail préventive qui réponde aux besoins des personnels.
- L'allongement de la durée du congé maternité pour les professeurs d'EPS.
- Interventions dans l'enseignement adapté (SEGPA, UPI) sur volontariat et après formation.
- L'augmentation significative de la valeur du point d'indice indexé sur l'indice des prix. Rémunération des heures supplémentaires au même taux que les Certifiés et les PLP.
- Redéfinition et réduction des services hors établissement et dans le Supérieur.
- Promotion dans le corps des Agrégés sur des critères objectifs et un barème clair.

	1999	2002	2005	2008
S.I.A.E.S.	Pas de liste	68	72	112
SGEN - CFDT	39	40	Pas de liste	Pas de liste
FO	33	24	14	26
SE - UNSA	Pas de liste	Pas de liste	36	38
S.I.A.E.S.	0	S.I.A.E.S. 68	S.I.A.E.S. 72	S.I.A.E.S. 112
SGEN + FO	72	SGEN + FO 64	FO + SE-UNSA 50	FO + SE-UNSA 64

Si vous voulez FAIRE VIVRE LE PLURALISME et la DÉMOCRATIE, une seule solution, N'ÉPARPILLEZ PAS VOS VOIX. VOTEZ S.I.A.E.S. LE SEUL SYNDICAT À MÊME DE BRISER LE MONOPOLE SYNDICAL ET DE FAIRE ENTENDRE UNE AUTRE VOIX EN CAPA

Pour la 4^{ème} fois le **S.I.A.E.S.** présente une liste EPS et sollicite votre suffrage. Depuis sa création le **S.I.A.E.S.** a développé son implantation dans le corps des professeurs d'EPS et est devenu incontournable dans le paysage syndical académique. Dès sa première participation, la liste **S.I.A.E.S.** s'était d'emblée positionnée au 2^{ème} rang, devançant largement les autres syndicats, sans pour autant obtenir un siège en CAPA, par suite d'un mode de calcul inique (proportionnelle à la plus forte moyenne) qui attribue le dernier siège en balance au syndicat qui a déjà les autres sièges !

C'est pour « briser » ce monopole syndical que le S.I.A.E.S. fait appel à tous les professeurs d'EPS désireux de voir vivre le pluralisme en CAPA. Il en va de la démocratie et de l'intérêt même de tous les professeurs d'EPS qui seront d'autant mieux défendus que l'aiguillon de la concurrence et du contrôle, autre que celui de l'administration, pourra s'exercer au sein de la CAPA.

Il nous faut pour cela dépasser notre score de 2008, challenge « sportif » que nous nous sommes donné et auquel nous ne parviendrons qu'avec l'aide de celles et ceux que nous aurons convaincus du bien fondé de notre démarche, adhérents et sympathisants du **S.I.A.E.S.**, mais aussi au-delà, **en appelant à ne pas disperser les voix sur des listes incomplètes et aux chances très limitées, comme il ressort des résultats antérieurs, à partir desquels la liste du S.I.A.E.S. apparaît bien comme la seule alternative crédible.** Nous comprenons que l'on puisse voter pour d'autres listes que celle du **S.I.A.E.S.** par conviction ou sympathie. Mais il est clair, ce faisant, que c'est renforcer objectivement le syndicat majoritaire, en dispersant les voix. Comme il est tout aussi clair que seule la liste du S.I.A.E.S. est à même d'emporter LE siège qui permettrait « d'aérer » la CAPA, avec des élus en qui vous pouvez avoir confiance pour vous représenter et vous défendre, sans condition aucune, ni engagement de votre part, mais simplement pour que vivent la démocratie et le pluralisme syndical, et que service soit rendu à tout collègue qui nous le demanderait.

Au plan ACADÉMIQUE (CAPA), votez pour la liste **S.I.A.E.S.**

Au plan NATIONAL (CAPN), votez pour la liste d'union **SIES - SNCL (affiliés à la FAEN)**

Liste S.I.A.E.S. à la CAPA Aix Marseille des professeurs d'EPS et CE d'EPS

**Hors Classe des Professeurs d'EPS
Classe exceptionnelle des CE d'EPS**

- 1 - **LAMOOT Bernard** CE d'EPS
Collège Jean de la Fontaine GEMENOS 13
- 2 - **DESCHAMPS Dominique** CE d'EPS
Université Paul Cézanne AIX EN PROVENCE 13
- 3 - **GIRAUD Christine** Prof. d'EPS
Collège Roy d'Espagne MARSEILLE 13
- 4 - **PAILLAS Ghislaine** Prof. d'EPS
Lycée Marseilleveyre MARSEILLE 13

**Classe Normale des Professeurs d'EPS
Hors Classe et Classe Normale des CE d'EPS**

- 1 - **BARRAL Jean Luc** Prof. d'EPS
Lycée Denis Diderot MARSEILLE 13
- 2 - **CORNEILLE Christophe** Prof. d'EPS
Collège Fernand Léger BERRE L'ETANG 13

- 3 - **BREARD Jean-Philippe** Prof. d'EPS
ZR Gap - Lycée Professionnel Sévigné GAP 05
- 4 - **PONCE Odile** Prof. d'EPS
Collège des Chartreux MARSEILLE 13
- 5 - **BELMAS Jean Paul** Prof. d'EPS
Lycée Professionnel Domaine d'Eguilles VEDENE 84
- 6 - **ROUBAUD Loïc** Prof. d'EPS
Lycée L'Empéri SALON DE PROVENCE 13
- 7 - **GOSSET Sylvie** Prof. d'EPS
Collège Joseph Vernet AVIGNON 84
- 8 - **SACCOCCIO Aurélie** Prof. d'EPS
Collège Vieux Port MARSEILLE 13
- 9 - **JEROME Franck** Prof. d'EPS
Collège Mauzan GAP 05
- 10 - **GUERRIER Marie-Christine** Prof. d'EPS
Collège Fernand Léger BERRE L'ETANG 13



Scrutin du 13 au 20 Octobre 2011

Liste présentée par le **S.I.A.E.S.**

revendications générales
voir page 7

**PLP, AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ VRAIMENT DÉFENDUS
PAR CEUX QUI VOUS REPRÉSENTAIENT CONTRE LA RÉFORME
DE LA VOIE PROFESSIONNELLE, LE BAC PRO 3 ANS ET LEURS CONSÉQUENCES ?**

- Suppressions de postes, classes surchargées, démantèlement des CAP et BEP
- Autonomie des établissements contraire aux valeurs de l'Ecole Républicaine
- Diminution du niveau de qualification, des savoirs et des savoir-faire transmis
- Mise en place du CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION qui se traduit par :
 - une dénaturer des exigences à l'examen du Bac Pro,
 - des inégalités entre établissements,
 - un accroissement de la charge de travail des professeurs,
 - des pressions supplémentaires exercées sur les professeurs par les chefs d'établissement, les IPR, les parents et les élèves.

Avec le S.I.A.E.S. pour REVALORISER L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

- Mettre fin à l'orientation par défaut en fin de 3^{ème}, favoriser une orientation positive en voie professionnelle. Repenser les formations proposées en fonction des réalités économiques.
- La limitation du nombre d'élèves par classe à 24 pour les disciplines générales, à 12 pour les groupes en sections professionnelles, à 8 en SEGPA et EREA.
- Rétablissement du Bac Pro en 4 ans pour une meilleure formation. Suppression du CCF.
- Rétablissement du BEP pour les métiers où une demande des entreprises existe pour le niveau 5.
- Augmentation des capacités d'accueil en SEGPA et EREA avec des ateliers opérationnels.
- Une véritable médecine du travail préventive qui réponde aux besoins des personnels.
- Le développement d'une véritable formation continue sur le temps de travail.

Les Professeurs Agrégés, Certifiés et d'EPS font confiance au **S.I.A.E.S.** devenu DEUXIÈME SYNDICAT de l'Académie tous corps confondus en 2008. Le **S.I.A.E.S.** a fait preuve, grâce à ses élus, de sa capacité à assurer sa mission « la défense des intérêts matériels et moraux des personnels ».

PLP, LE S.I.A.E.S. fort de son expérience vous propose ses services.

Au plan **ACADÉMIQUE (CAPA)**, votez pour la liste **S.I.A.E.S.**

Au plan **NATIONAL (CAPN)**, votez pour la liste d'union **SPIEN - SNCL** soutenue par le **S.I.A.E.S.**

Liste **S.I.A.E.S.** à la CAPA Aix Marseille des PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL

Hors Classe

- 1 - **BOEUF CUMBRERA Magali**
ÉCONOMIE GESTION VENTE
LP Colbert MARSEILLE 13
- 2 - **SQUARCIONI Claude**
ARTS APPLIQUÉS
LP de l'Etoile GARDANNE 13
- 3 - **MARTINEZ Antoine**
GÉNIE MÉCANIQUE MAINTENANCE
SEP Lycée les Iscles MANOSQUE 04
- 4 - **BARDON François**
CONDUCTEUR ROUTIER
LP Adam de Craponne SALON DE PROVENCE 13

Classe Normale

- 1 - **VITALIS Virginie**
ÉLECTROTECHNIQUE
Lycée des Métiers Alpes et Durance EMBRUN 05
- 2 - **ERNEWEIN Robert**
CONDUCTEUR ROUTIER
LP Alexandre Dumas CAVAILLON 84
- 3 - **BOYER Stéphane**
MATHÉMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES
LP Gustave Eiffel AUBAGNE 13
- 4 - **SELLING Frankie**
ÉCONOMIE GESTION COMPTABILITÉ BUREAUTIQUE
ZR Nord Est 13 - LP Adam de Craponne SALON de P^{ce} 13
- 5 - **SCOTTI Frédéric**
ÉLECTROTECHNIQUE
LP La Floride MARSEILLE 13

- 6 - **PILINGER Léa**
HÔTELLERIE TECHNIQUES CULINAIRES
LP Ferdinand Revoul VALREAS 84
- 7 - **LARTIGUE Marc**
ÉLECTROTECHNIQUE
SEP Lycée Jean-Henri Fabre CARPENTRAS 84
- 8 - **LEMATELOT Marie Annick**
ANGLAIS LETTRES
LP Charles Privat ARLES 13
- 9 - **COMBE Brigitte**
SANTÉ ENVIRONNEMENT
LP Louis Blériot MARIGNANE 13
- 10 - **PEREZ Sylvie**
ÉCONOMIE GESTION VENTE
LP Charles Mongrand PORT DE BOUC 13
- 11 - **WAUTERS Marie-Hélène**
ÉCONOMIE GESTION COMPTABILITÉ BUREAUTIQUE
LP Adam de Craponne SALON DE PROVENCE 13
- 12 - **MENAI Samia**
ÉCONOMIE GESTION COMPTABILITÉ BUREAUTIQUE
ZR Nord Est 13 - LP Emile Zola AIX EN PROVENCE 13
- 13 - **MHAOUER Mostafa**
GÉNIE CHIMIQUE
ZR Ouest 13 - LP Pierre Latécoère ISTRES 13
- 14 - **CONSTANTIN Hélène**
S.T.M.S.
LP La Viste MARSEILLE 13
- 15 - **WEISS Nayma**
ANGLAIS LETTRES
LP Quartier Les Ferrages SAINT CHAMAS 13
- 16 - **MORE-FUSTE Véronique**
ÉLECTRONIQUE
LP Quartier de l'Argensol ORANGE 84

**L'intégralité de nos revendications, de nos professions de foi
et toutes nos listes de candidats sont disponibles
sur nos sites internet www.siaes.com et www.sies.fr**

CAPA des PEGC Aix-Marseille

Le *S.I.A.E.S.* soutient la liste présentée par le SNCL-FAEN, syndicat de notre fédération commune, à la CAPA d'Aix Marseille compétente pour le corps des PEGC. Cette liste comporte un candidat *S.I.A.E.S.*

Nous appelons nos adhérents et sympathisants PEGC à ne pas éparpiller leurs voix sur d'autres listes et à voter pour la liste SNCL-FAEN, syndicat qui a toujours œuvré pour défendre le corps des PEGC.

CAPA dans les autres académies

Le *S.I.A.E.S.* et le *SIES* soutiennent les listes présentées par le SNCL-FAEN, syndicat de notre fédération commune, aux CAPA compétentes pour les différents corps dans les académies autres que celle d'Aix Marseille.

Certaines de ces listes comportent des candidats *SIES*.

CAPN des CPE

Le *S.I.A.E.S.* et le *SIES* soutiennent la liste présentée par le SNCL-FAEN, syndicat de notre fédération commune, à la CAPN des CPE.

Nous tenons à remercier les 386 collègues de l'académie (et des autres académies pour les listes nationales) qui ont favorablement répondu à notre appel durant l'été pour figurer sur les listes du *S.I.A.E.S.* aux CAPA, sur les listes de l'union *SIES* - SNCL et SAGES - *SIES* - SNCL aux CAPN, et sur les listes aux Comités Techniques, et grâce à qui nous avons pu constituer des listes complètes et équilibrées.

Il nous fallait 230 noms, ce qui explique que tous n'aient pu être retenus.

Que tous reçoivent ici le témoignage de notre reconnaissance pour le geste accompli et le soutien qu'ils nous ont apporté, en particulier celles et ceux que nous avons pu faire figurer sur nos listes nationales.

En prouvençau...

Despièi sa creacioun, en 1998, lou S.I.A.E.S. a publica d'article en prouvençau e presenta sus si tiero de proufessour de prouvençau.

Avèn vougu, em' acò, afourti nosto voucacioun regionalo, countribüi, un brigoulet, à defèndre e expandi la Lengo Nostro e afourti noste interès pèr li proufessour que l'ensignon dins nosto acadèmi, dins de coundicioun souvènti-fes forço dificilo, sus dous, tres e meme quatre establiment emé d'emplé dóu tèms que li poudès imagina mai que mai acroubati !

Despièi la debuto, au moumen que soun afecta li TZR, lou S.I.A.E.S. intervoengüè mant-un cop pèr ajuda aquéli proufessour à coumpli sa messioum lou miés poussible dins l'interès meme dis elèvo aguènt chausi aquelo oupcioun.

Lou S.I.A.E.S. perseguira dins aquelo draio e pèr acò counvidè sus sa tiero academico « Certifica » dous proufessour de prouvençau (e meme un di dous sus sa tiero naciounalo) que se fan ansin rampelaire de tóuti lis ensaignaire de lengo nosto e de tóuti li proufessour, queto que siegue sa disciplino, que parlon prouvençau o que l'amon e lou soustènon, à vouta pèr li tiero presentado pèr lou S.I.A.E.S.

Eleno Colin Deltrieu

Candidato sus li tiero dóu S.I.A.E.S. e dóu SIES.

Coulègo, dóu 13 fin qu'au 20 d'òutobre, pèr internet, lou S.I.A.E.S. emai lou SIES fan founs sus vous.

GRAMACI

Depuis sa création, en 1998, le SIAES a toujours eu à cœur de présenter sur ses listes, lors des élections professionnelles, des professeurs de Provençal.

Il entendait par là affirmer sa vocation régionale et son intérêt pour la lengo nosto, comme son attention pour celles et ceux, tous TZR, qui l'enseignent dans notre académie, dans des conditions souvent difficiles, sur deux, trois, voire quatre établissements, avec des emplois du temps parfois acrobatiques !

Chaque année, lors des affectations des TZR, le SIAES est ainsi intervenu à de nombreuses reprises pour faire en sorte que ces professeurs puissent exercer au mieux leur « mission » dans l'intérêt même des élèves ayant choisi cette option.

Le SIAES maintiendra ce cap et a fait place sur sa liste académique « Certifiés » à deux professeurs de Provençal (un sur sa liste nationale) qui appellent tous les enseignants de la lengo nosto et tous les professeurs, de quelque discipline que ce soit, qui la pratiquent ou la soutiennent, à voter pour les listes présentées par le SIAES.

Hélène Colin Deltrieu - Candidate sur la liste SIAES à la CAPA et SIES à la CAPN

**Avez-vous pensé à régler
votre cotisation syndicale ?**

Plus que jamais

**VOTRE syndicat a besoin
de votre soutien pour
continuer à vous représenter
et vous défendre.**

Toute l'équipe du *S.I.A.E.S.* et du *SIES* souhaite une bonne retraite bien méritée à Jean Paul GARCIN et Françoise PHAURE qui ont oeuvré, par leur engagement syndical au sein du *S.I.A.E.S.*, pour la défense des professeurs et d'un enseignement de qualité centré sur la transmission des connaissances.

Sans jamais accepter, de toute sa carrière, de décharge syndicale, et après de nombreux mandats successifs de commissaire paritaire académique certifié classe normale, Jean Paul a fait profiter de son expérience à l'équipe de nos élus dans le cadre de son mandat de commissaire paritaire certifié hors classe. Il ne prend toutefois pas entièrement sa « retraite syndicale » restant toujours impliqué dans le *SIES*.

Petit mode d'emploi du vote électronique par internet

Nous ne reviendrons pas ici sur l'organisation et les modalités de ces élections que nous désapprouvons.

Le Bulletin Officiel relatif à l'organisation des élections professionnelles est paru le 25 Août alors que la date limite pour le dépôt des listes et des actes de candidatures était fixée le 13 Septembre ! Des contraintes techniques liées à la dématérialisation du vote ont également pesé sur les syndicats. Pour le **S.I.A.E.S. / SIES** la préparation de ces scrutins a donc été réalisée essentiellement en Juillet-Août, ce qui nous a permis de faire plus facilement face à un calendrier extrêmement contraignant et de surmonter aisément moult obstacles techniques.

Pour une élection inédite aux Comités Techniques qui, dans le contexte liberticide que nous avons largement dénoncé, revêt un enjeu capital pour une organisation syndicale indépendante comme la nôtre, et alors que les électeurs auront à se prononcer pour deux à quatre scrutins différents, le ministère a fait le choix d'imposer à marche forcée aux syndicats et aux électeurs un vote électronique par internet.

VOTRE VOIX COMPTE

POUR LE **S.I.A.E.S.**, LE **SIES** ET L'UNION POUR L'ECOLE REPUBLICAINE

Nous sommes bien conscients que la procédure pour se procurer l'identifiant et le mot de passe pour pouvoir voter, puis le vote électronique en lui-même, peuvent rebuter certain(e)s d'entre vous. C'est pourquoi nous mettrons tout en œuvre pour permettre à celles et ceux qui rencontreraient des difficultés de pouvoir voter.

NOUS APPELONS SOLENNELLEMENT CHACUN(E) D'ENTRE VOUS À NE PAS SE LAISSER DISSUADER DE VOTER POUR DES MOTIFS PUREMENT TECHNIQUES.

- Vous disposerez de 3 semaines pour récupérer votre identifiant et votre mot de passe.
- Le scrutin se déroulera du 13 Octobre (10h00) au 20 Octobre (17h00), 24 heures sur 24, par internet.
- Il est possible de voter depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet dans le lieu de son choix (« kiosque de vote » ou tout autre ordinateur, sur le lieu de travail, à domicile, cyber café ...).
- Si vous n'avez pas le temps de voter pour les 4 scrutins le même jour vous pourrez voter pour un scrutin, le valider, puis vous reconnecter un autre jour et voter pour les autres élections. Il est très important de voter pour les 4 scrutins !
- L'arrêté ministériel du 18/07/2011 stipule article 33 que « l'électeur peut être en cas de besoin accompagné d'un électeur de son choix ... ».

QUATRE ÉTAPES POUR VOTER :

À partir du Jeudi 22 Septembre 2011 :

ETAPE 1 :

Vous recevrez la notice de vote, au plus tard le mercredi 28 septembre 2011. Elle donne toutes les informations utiles pour obtenir votre mot de passe et vous connecter à votre espace électeur.

Elle est remise en main propre, sous enveloppe cachetée, contre émargement sur le lieu d'exercice.

Dans certains cas particuliers, elle est envoyée par la poste à l'adresse personnelle de l'agent ou par courriel. (TZR en remplacement de courte durée ou en attente de remplacement...)

Après réception de la notice de vote :

ETAPE 2 : Vous récupérez votre mot de passe grâce à :

- votre numen et l'identifiant de vote indiqués sur ma notice de vote
- aux 6^{ème} et 7^{ème} caractères de votre numéro de sécurité sociale.

Le mot de passe qui vous permettra de voter est envoyé automatiquement par courriel à votre adresse professionnelle et/ou une autre adresse de votre choix.

ETAPE 3 : Vérifiez sur votre espace électeur les scrutins auxquels je vous êtes appelés à participer.

Professions de foi et listes de candidats sont consultables.

Consultez la démonstration de vote et testez la configuration de votre ordinateur.

ETAPE 4 : Pour voter, connectez-vous sur la plateforme de vote à l'aide de votre identifiant de vote et de votre mot de passe.

Aidez-vous du tableau page 5 de ce « *Courrier du SIAES n° 50* » pour retrouver les listes **S.I.A.E.S. / SIES** et « Union pour l'Ecole Républicaine » présentes aux différents scrutins.



Si vous avez des questions supplémentaires.

Si vous rencontrez un problème pour vous procurer votre identifiant, votre mot de passe ou pour voter.

Si vous constatez une anomalie quant à l'affichage des listes en salle des professeurs.

Contactez nos responsables notamment Jean-Baptiste Verneuil, Fabienne Canonge, Jean Luc Barral

Contactez-nous par mail ou aux numéros suivants :

04 91 34 89 28 - 06 80 13 44 28 - 06 30 58 86 54 - 04 42 30 56 91

BILAN DES COMMISSIONS PARITAIRES

BILAN DES PHASES D'AJUSTEMENT DES TZR

Disciplines dites « de type lycée » et EPS

Le mouvement intra académique 2011 a confirmé la mise en danger d'un certain nombre de disciplines dans l'académie d'Aix Marseille. Ainsi, il n'y a plus aucun remplaçant titulaire en technologie, lettres classiques (les remplacements à l'année étant désormais assurés par les TZR de lettres modernes volontaires). Il reste seulement 3 TZR en arts plastiques (tous en AFA, les remplacements ou autres AFA étant assurés par des contractuels, si l'administration en trouve suffisamment...), 4 en allemand (discipline qui fut naguère excédentaire) et 3 en documentation. La discipline EPS perd quant à elle 20 % de TZR.

Malgré tout, le nombre global de TZR dans l'académie augmente légèrement grâce à un effectif de TZR de mathématiques qui double, revenant ainsi quasiment au même que celui de 2008. Augmentation également mais moindre en sciences physiques, qui intègre désormais les quelques TZR de physique appliquée restants.

Au 1^{er} Septembre 2011, 46 % des TZR sont affectés à l'année. 57% de ces TZR en AFA ont été affectés en Juillet sur des blocs horaires d'au moins 15 heures pour les certifiés. 33% ont été nommés entre le 25 Août et le 1^{er} Septembre. Au regard de ces pourcentages le *S.I.A.E.S.* se félicite du maintien du groupe de travail d'ajustement du mois de Juillet qui permet ainsi aux enseignants comme aux chefs d'établissement de pouvoir préparer et organiser au mieux la rentrée.

Les postes à complément de service représentent plus d'un quart des affectations en AFA ce qui est énorme.

Enfin, au 1^{er} septembre plus de 20% des TZR étaient déjà nommés en remplacements de courte ou moyenne durée réduisant ainsi le potentiel remplacement restant pour les mois à venir.

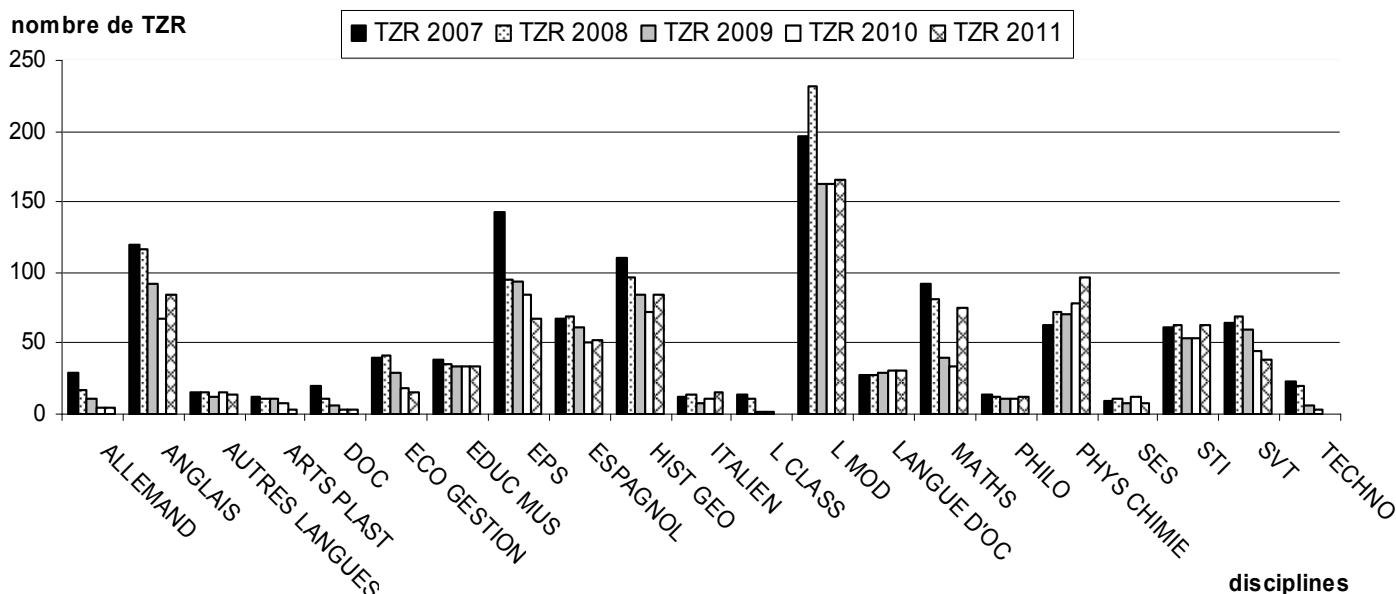
Plus d'une vingtaine de TZR ont été nommés sur des postes ECLAIR. Même si la plupart l'ont été sur la base du « volontariat » (probablement davantage par commodité que par réelle envie) un certain nombre d'entre eux se sont vu imposer par l'administration les postes non pourvus par des titulaires volontaires ou des contractuels. L'administration en agissant ainsi va à l'encontre des fondements du dispositif ECLAIR censé stabiliser les équipes par l'affectation de volontaires. **Nous rappelons aux TZR concernés, volontaires ou non, qu'ils n'ont pas l'obligation de signer une quelconque lettre de mission. Les TZR sont nommés à titre provisoire, non suite à une demande de poste spécifique lors du mouvement intra-académique et ne sont donc logiquement pas soumis à la signature de ce document.**

Le *S.I.A.E.S.* rappelle également que dans le cas d'affectation hors zone à l'année, l'administration doit chercher l'accord du TZR et doit lui verser des ISSR en cas d'acceptation. Il semble que ce ne soit pas toujours le cas, aussi en cas de problème n'hésitez pas à nous contacter.

Fabienne CANONGE - Commissaire Paritaire Académique - responsable TZR

Pourcentages de TZR affectés en AFA (au 1 ^{er} Septembre 2011) par rapport à l'ensemble des TZR de la discipline	
Allemand	0 %
Anglais	48 %
Arts plastiques	100 %
Autres langues	71 %
Documentation	66 %
Economie gestion	67 %
Education musicale	59 %
EPS	54 %
Espagnol	52 %
Histoire Géographie	47 %
Italien	63 %
Langue d'oc	97 %
Lettres modernes	30 %
Mathématiques	56 %
Philosophie	53 %
Physique chimie	24 %
SES	75 %
STI	37 %
SVT	56 %

Evolution du nombre de TZR par discipline



Pour davantage d'informations consultez le « Guide pratique du TZR » du *SIAES* en téléchargement sur www.siaes.com ou contactez notre responsable TZR, Fabienne CANONGE

FICHE de SUIVI SYNDICAL pour les COMMISSIONS PARITAIRES RECTORALES

Présent par ses élus dans les groupes de travail et les commissions paritaires académiques où est gérée votre carrière, le S.I.A.E.S. vous propose ses services.



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Si vous souhaitez que nous suivions votre dossier, veuillez nous retourner la présente fiche, dûment complétée et accompagnée - si vous n'êtes pas adhérent(e) - de 2 timbres à valeur faciale permanente de préférence, ou à 0,60 €. N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Nous vous remercions par avance pour votre confiance.

Fiche à renvoyer à :

S.I.A.E.S. 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

ou

VERNEUIL Jean Baptiste 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

Mlle Mme M. NOM (en majuscules)

Prénom : Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE personnelle :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Professeur Discipline :

Corps : Agrégé Stagiaire

Certifié, A.E

Prof. ou CE d'EPS

PLP

PEGC

MA / Contractuels / Vacataires

CPE

CO-Psy

Autres cas (préciser)

Echelon : Classe normale Hors classe Depuis le :/...../.....

Note pédagogique :/ 60 Note administrative :/ 40 Note globale :/ 100

Poste fixe Etablissement : Commune :

TZR Zone :

Etablissement de rattachement : Commune :

ou AFA : Commune :

COMMISSIONS CONCERNEES :

Cochez la ou les commissions qui vous intéressent

Avancement d'échelon Hors classe / classe exceptionnelle Congé formation

Révision de note administrative Changement de corps (liste d'aptitude) préciser type d'intégration

Mutation nationale (INTER) Mutation académique (INTRA) Carte scolaire (traité à l'INTRA)

ZEP, APV, AR, Sensible, Violence Réadaptation, réemploi, CNED Phase d'ajustement TZR

Cadre réservé aux commissaires paritaires.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Adhérent(e) au S.I.A.E.S. Non adhérent(e) au S.I.A.E.S. Date :/...../..... Signature :

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM (en majuscules) :
 Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :
 ADRESSE :
 Commune : Code postal :
 Tél. fixe : Tél. portable : Fax :

Courriel :@.....
Le courriel est important pour recevoir nos publications et communiqués.

Discipline :
 Corps : Echelon : Classe normale Hors classe
 ETABLISSEMENT :
 Commune :
 TZR Zone de remplacement :
 Etablissement de rattachement :
 Affectation à l'année :
 Stagiaire Retraité(e)
 Autre situation
 Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP
 Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G Marseille

l'adresser au trésorier : **Virginie VERNEUIL** 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

Possibilité de paiement fractionné : Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée au verso.
Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse. **Mi-temps** : 3/4 de la cotisation
Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Cotisations 2011/2012	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
Stagiaires : 35 € Retraités : 32 €			
MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			
Abonnement seul au « Courrier du SIAES » : 10 €			

Le S.I.A.E.S. à votre service :

Secrétaire Général (délégué au Rectorat tous corps)	Jean-Baptiste VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr
1 ^{er} Secrétaire adjoint Responsable TZR	Fabienne CANONGE	Appart 25 Le Clos Bagatelle Bât B Impasse Jules Massenet 13500 MARTIGUES ☎ 04 42 30 56 91 ✉ fabienne.canonge@siaes.com
2 ^{ème} Secrétaire adjoint Délégué EPS / Retraite	Jean Luc BARRAL	10 Le Panorama 13112 La Destrousse ☎ 04 42 62 55 01 ✉ jluc.barral@gmail.com
Trésorière Coordination des S1	Virginie VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 30 58 86 54 ✉ voirin.virginie@orange.fr
Secrétaire exécutif Site internet	André BERNARD	Avenue Isidore Gautier 13720 La Bouilladisse ☎ 04 42 62 97 88 ✉ abernard@lunabong.com
Secrétaire exécutif EPS	Christophe CORNEILLE	1 Impasse Touraine 13180 Gignac La Nerthe ☎ 06 50 41 13 54 ✉ ccrys@laposte.net

Commissaires Paritaires Académiques Agrégés : **Marie-Françoise LABIT** (Conseiller technique - Responsable Agrégés) et **Sandrine LECOQ**
Marie-Françoise LABIT ☎ Le Moulin des Cadeneaux 301 Avenue Paul Brutus 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ 04 91 65 71 87 ✉ marc.labit@wanadoo.fr

Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Classe Normale : **Jean-Baptiste VERNEUIL** et **Fabienne CANONGE** (voir coordonnées ci-dessus)
Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Hors Classe : **Jean Paul GARCIN** et **Françoise PHAURE**

Conseiller technique	Jean Paul GARCIN	La Renardière III Bat Q 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ + Fax : 04 42 02 66 77 ✉ jean-paul.garcin2@wanadoo.fr
Conseiller technique Correspondant 04 - 05	Farid REMIDI	13 Montée de la Condamine 04510 Mirabeau ☎ 04 92 34 78 27 ✉ farid.remidi@wanadoo.fr

Conseiller technique - Responsable ZEP - APV - Ambition Réussite : **Virginie VERNEUIL** (voir coordonnées ci-dessus)

Conseiller technique : **Jessyca BULETE** ✉ jessyca.bulete@free.fr Conseiller technique PLP : **Virginie VITALIS**

Trésorier adjoint + Responsable routage + Responsable enseignements artistiques : **Fabienne CANONGE** (voir coordonnées ci-dessus)

Responsable **stagiaires** + Problèmes juridiques : **Jean-Baptiste VERNEUIL** (voir coordonnées ci-dessus)

Secrétaire honoraire : **Jacques MILLE** ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr

Le
 Courrier
 du



S.I.A.E.S.

Élections professionnelles

du 13 au 20 Octobre 2011

VOTEZ



Dispensé de timbrage

ROGNAC CTC

S.I.A.E.S.
 133 Rue Jaubert
 13005 MARSEILLE



PRESSE
 DISTRIBUÉE PAR
 LA POSTE

Déposé
 le 19 Septembre 2011